



BULLETIN MUNICIPAL

POULE-LES ÉCHARMEAUX

Été 2018

N°67

Le mot du Maire

Le projet du CCAB « Ça coule de source » a été finalisé en juin mais nous garderons en mémoire ce magnifique projet grâce à « l'île mystérieuse » installée sur notre plan d'eau. Cette œuvre de Bruno Rosier, artiste plasticien, et des enfants des écoles continuera à ravir les pêcheurs, campeurs et promeneurs.

Cet été, nous verrons la rénovation du square des enfants : sécurisation, réparation et installation de nouveaux jeux. Ce lieu est toujours très fréquenté et il est important qu'il soit le plus agréable possible.

Nous retrouverons notre rendez-vous annuel : la pause gourmande les 4 et 5 août au col des Écharmeaux.

Et, bien sûr, le forum des Associations le 8 septembre où nous aurons le plaisir d'accueillir les nouveaux arrivants et ensuite de partager le pot de l'amitié à 11h.

L'inauguration de la mairie et de la médiathèque est prévue à l'automne (date à confirmer).

Joëlle Couleur



Livre « terrier » de 1778

JUILLET

- vendredi 6** : Présentation voyage en tandem
- samedi 7** : Fête des sapeurs-pompiers et feu d'artifice
- vendredi 13** : Épicerie culturelle à 11 h
- samedi 14** : Concours de boules carrées : classes en 5
- dimanche 15** : Olympiades interclasses
- samedi 28** : Repas de la chasse en Pey
- samedi 28** : Concours des amis de la boule montagnarde

AOÛT

- samedi 4, dimanche 5** : Pause gourmande aux Écharmeaux
- vendredi 31** : Épicerie culturelle à 11 h

Les manifestations

SEPTEMBRE

- samedi 8** : Forum des associations et accueil des nouveaux arrivants
- dimanche 9** : Moules frites des classes en 9
- samedi 15** : Sortie des anciens sapeurs-pompiers
- vendredi 21** : Épicerie culturelle à 11 h
- dimanche 23** : Vide-greniers du comité des fêtes

Dans ce numéro

Informations pratiques	P : 2
Comptes rendus des conseils municipaux	P : 3 à 7
Numéros d'habitations - Défibrillateurs	P : 7
PLU - Restaurant scolaire	P : 8
École publique - Fleurissement	P : 9
École Saint -Martin — La parole aux Associations	P : 10 et 11
Du nouveau dans notre commune - Pause gourmande et métiers d'arts	P : 11
Le livre terrier de 1778	P : 12

BULLETIN MUNICIPAL

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE

Ouverture au public :

Lundi, vendredi : **14h00-17h00**
Mardi, mercredi, jeudi, samedi : **9h00-12h00**

Tel. : 04 74 03 64 48
Fax : 04 74 03 68 71

adresse mail :

secretariat@poulelesecharmeaux.fr

Recherches généalogiques :

vendredi 15h00-16h30

Adresse du site internet :

<https://www.poulelesecharmeaux.fr>

Fermeture pour congés

Été : lundi 9 juillet
et du 11 août inclus au 18 août inclus

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture : changements au 1er juillet

Mardi : **8h00 -12h00**
Mercredi : **8h30 -12h00**
Jeudi : **8h00-12h00**
Vendredi : **8h00-12h00/14h00-16h**
Samedi : **8h00/12h00**
Tél : 04 74 60 14 79

Fermeture pour congés

Été : du 4 août à 12h au 27 août inclus

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Horaires

Mercredi de 10h à 11h 30
Jeudi de 16h à 18h et samedi de 9h30 à 11h 30

ATTENTION :

Les articles pour le prochain bulletin municipal
doivent parvenir

avant le 08 septembre 2018

Conseil aux séniors

Informations de la gendarmerie

Les séniors sont trop souvent les victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs.

Voici quelques conseils pratiques :

Des règles simples de vie en société permettent de se prémunir contre les actes malveillants. Les collectivités locales, les partenaires associatifs mais aussi les policiers et les gendarmes sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur faire part des situations qui vous semblent inhabituelles. Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider.

L'isolement est un facteur d'insécurité. Adhérez à la vie locale et associative de votre commune. Rencontrez d'autres personnes susceptibles de vous assister dans vos démarches quotidiennes.

Numéros utiles

Numéro d'urgence : 112
Police / Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
SAMU : 15

Carte de crédit perdue ou volée : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 683 208

Infos escroqueries : 0 811 020 217

Téléphone portable perdu ou volé :

SFR : 1023

Orange : 0 800 100 740

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Déclaration annuelle de ruches :

Du 1er septembre au 31 décembre

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Téléphone : 01 49 55 82 22

DÉCHÈTERIE St NIZIER d'AZERGUES

Tél : 04 74 02 01 51

Horaires d'été: (du 1er avril au 31 octobre)

Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 10h-12h et 14h à 18h

Samedi de 10h à 18h

BULLETIN MUNICIPAL

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil du 29 mars 2018 à 20 h 30

Présents : BASSY Jean-Marc, BÉROUJON Jean-Baptiste, CARRET Monique, CHAMPALE Aymeric, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DÉAL Nicolas, DESMONCEAUX Jean-Marc, FIMBEL Anne, FLÈCHE Colette, HOFFMANN Vincent, LABROSSE Bernadette, TRONCY Jean-Marc, VIGNE Muriel.

Absente : PETIT Isabelle, pouvoir à LABROSSE Bernadette

Secrétaire de séance : FLÈCHE Colette

Compte rendu du conseil du 23 février 2018 : adopté à l'unanimité.

Délibérations :

Maintien du TGI (Tribunal de Grande Instance) Villefranche sur Saône

Avec le projet de nouvelle carte judiciaire, le TGI de Villefranche sur Saône est menacé. Dans un premier temps un courrier du maire pour soutenir le TGI a été envoyé avant le 15 mars, annonçant que la délibération serait prise le 29 mars. La commune a formé un vœu concernant les menaces qui pèsent sur le TGI de Villefranche.

Le conseil approuve, **par 15 voix pour**, ce document qui sera signé par chaque membre du conseil municipal.

Création d'un 4^{ème} poste d'adjoint au Maire : Madame le Maire rappelle que par délibération du 18 avril 2017 le conseil municipal a fixé à trois le nombre des adjoints. Cependant, le Conseil Municipal peut librement décider de créer en cours de mandat un poste d'adjoint supplémentaire dans la limite du plafond légal, fixé à 30% de l'effectif légal du conseil municipal. Compte tenu des dossiers en cours, il est nécessaire d'acter la création d'un 4^{ème} poste d'adjoint afin de déléguer davantage de compétences. Accepté à l'unanimité **par 15 voix pour** (à main levée).

Désignation du 4^{ème} adjoint au Maire : après appel à candidatures, M. Raphaël Codello se présente pour le poste de 4^{ème} adjoint. Il est procédé au vote à bulletins secrets : nombre de votants : 15, vote blanc : 2, suffrages exprimés : 13, **nombre de voix obtenues : 13**. M. Raphaël Codello est élu 4^{ème} adjoint.

Indemnité 4^{ème} adjoint et rappel indemnités maire et adjoints

Madame le Maire propose qu'à compter du 1er avril 2018, les indemnités soient fixées aux taux suivants :

pour le Maire : 34,4% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

pour les quatre adjoints : 13,20% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Le conseil municipal accepte avec **15 voix pour**, à bulletins secrets, cette décision.

Budget primitif de la commune : Madame le Maire présente au conseil un budget qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes. Section fonctionnement : 616 477 €, section investissement : 294 749 €. Budget accepté par vote à main levée : **15 voix pour**.

Les taux d'imposition resteront inchangés : Taxe d'habitation : 7,64% ; Foncier Bâti : 10,46 % ; Foncier non Bâti : 29,36 % . Proposition acceptée par **15 voix pour** (à main levée).

Subventions aux associations : montant global de 8580 €. Elles sont attribuées aux associations en ayant fait la demande et ayant donné leur bilan financier. Des précisions seront demandées quant à l'utilisation de ces subventions. Vote à main levée : **15 voix pour**.

Budget primitif de l'eau : Madame le Maire présente au conseil un budget qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes. Section exploitation : 57 377 €, section investissement : 175 934 €. Budget accepté par **15 voix pour** (à main levée).

Fixation du tarif de l'eau : il restera inchangé au tarif de 0,875 € HT le m³, le prix de l'abonnement n'augmente pas ; propositions acceptées par **15 voix pour** (à main levée).

Informations diverses

* Défibrillateurs : ils seront installés dans le bourg et à la salle des fêtes. Une formation pour 50 personnes est prévue le 14 mai à 18 h (salle des fêtes). Une invitation sera envoyée aux présidents d'association, aux écoles... Groupama qui nous a apporté son aide financière participera à la formation.

* Recensement de la population : au 1er janvier 2018 la population municipale est de 1095 (moins trois habitants), la population comptée à part est de 25 soit une population totale de 1120 habitants.

* Fibre Orange : première étape consistant à étudier la structure du réseau, commune partagée en secteurs, déployer le réseau d'ici 2020 pour raccorder progressivement et arriver à la totalité en 2022.

* Projet éolien sur la commune : une rencontre est proposée par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR).

* Zone humide : le platelage sera fait la semaine prochaine et le totem Géopark installé plus tard vers l'entrée.

* Collectif habitants VHB : projet de bancs de covoiturage, rencontre avec chaque maire courant mars pour identifier les besoins des habitants.

* AG association Douceur de Vivre : vendredi 30 mars à 18 H, salle des festivités à l'hôpital de Grandris.

* AG de Groupama : le 5 avril à 20 H à Claveisolles à la salle des fêtes.

* Réunion publique d'information sur la télémédecine : jeudi 12 avril à 18 H à Lamure, salle du Conseil.

* Cérémonie du 8 mai 1945 : le 8 mai à 19 H, monument aux morts.

* Le petit bal des possibles : les 8, 9 et 10 juin 2018, quartier métisseur et halle à Lamure, plusieurs partenaires (COR, VHB, fédération de pêche...).

* HVA Culture : le concert prévu à Poule le 16 juin est annulé en raison de la fête de la musique ce même jour, au même horaire. Il est reporté au 3 novembre mais à Chénelette (information donnée lors de l'AG du 21 mars).

* Ça coule de source : les 19 et 20 juin, caravane de l'eau, le 20 juin veillée, inauguration de l'œuvre, restitution du travail des enfants, spectacle, conte musical à l'extérieur.

* Épicerie : rencontre avec une personne responsable du concept « Comptoir de Campagne ».

Prochain conseil : vendredi 20 avril 2018 à 20h30

BULLETIN MUNICIPAL

Conseil du 20 avril 2018 à 20 h 30

Présents : BASSY Jean-Marc, CARRET Monique, CHAMPALE Aymeric, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DÉAL Nicolas, DESMONCEAUX Jean-Marc, FIMBEL Anne, FLÈCHE Colette, HOFFMANN Vincent, LABROSSE Bernadette, TRONCY Jean-Marc, VIGNE Muriel.

Absents : PETIT Isabelle ; BÉROUJON Jean-Baptiste (pouvoir à CHAMPALE Aymeric)

Secrétaire de séance : FLÈCHE Colette

Compte rendu du conseil du 29 mars 2018 : adopté à l'unanimité.

Délibérations

Modification commission Tourisme, agriculture, forêts :

Compte tenu des attributions qui ont été confiées à Raphaël Codello au sein de la COR, en tant que suppléant de Françoise Mélinand, il est devenu conseiller communautaire et titulaire de la commission tourisme de la COR, il convient donc de l'intégrer à notre commission tourisme, agriculture et forêts.

Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité par **14** voix (à main levée).

Station de Trail du Beaujolais Vert :

La COR a l'objectif d'être un acteur majeur d'attractivité touristique en devenant une destination d'activités de pleine nature à travers le Beaujolais Vert. Elle propose de développer une Station de Trail qui proposera un ensemble de circuits au départ de Cublize, Tarare et Claveisolles. Il convient d'autoriser le passage sur les voies empruntées sur notre commune à savoir le PDIPR de La Garenne au Col de la Croix de l'Allier en passant par Longefay, Bois Maty. Il s'agit du circuit n° 15 du trail.

Après avoir pris connaissance des itinéraires proposés le conseil municipal accepte le passage d'un itinéraire de randonnée sur le territoire de la commune, et autorise la pose d'un balisage conforme à celui défini par le réseau international « Station de trail » (1voix contre, 2 abstentions et 11 voix pour).

Rapport des décisions prises par délégation accordée au maire

Droit de préemption urbain pour :

Vente maison, M et Mme Faivre, 70 route des Igauts, parcelles AB 405 et AB 407 sur 3867 m².

Le Maire a répondu aux propriétaires que la Commune ne souhaitait pas faire usage du droit de préemption sur ladite cession.

Urbanisme : deux PC ont été accordés

PC 69160 18 0000 1, M. et Mme RICCA, rue Centrale, pour un bassin naturel et un abri couvert.

PC 69160 18 0000 2, M. CHARCOSSET et Mme CURTIL, à Chansaye, pour une maison de 130 m²

Point sur les commissions

. Bâtiments, appel d'offres : une commission est prévue le 25 avril à 20 H.

. Tourisme : le grillage sur le platelage a été installé à la zone humide mais il ne couvre pas la largeur totale. Le Beaujolais a été officiellement labellisé Geopark mondial de l'Unesco. Conférence de presse le 24 avril à 9h 30, salle des Fresques, 210 boulevard Morel à Villefranche.

. Culture

Le projet « Ça coule de source » sur les six communes se poursuit (comité de liaison le mercredi 16 mai à 19 h en mairie à Saint Bonnet Les Bruyères). Des personnes se sont proposées pour parler de l'eau lors du passage de la caravane. Les écoles travaillent sur leur île mystérieuse. Il faudra installer deux bancs, une balise expliquant le projet au bord de l'étang et fournir les matériaux pour construire l'île.

Épicerie culturelle : reprise cet été le vendredi à 11 h, les dates seront les 8 et 29 juin, le 13 juillet, le 31 août et le 21 septembre 2018.

Sentinelles vigilance crues Azergues : Jean- Marc DESMONCEAUX et Nicolas DÉAL ont accepté d'être sentinelles.

Informations diverses

Arrêté vigilance sécheresse : pour le département et la métropole de Lyon, notre commune n'est pas concernée. Il faut cependant être attentif à économiser l'eau.

Informations COR :

Service Autopartage : mise en commun d'un véhicule entre plusieurs personnes qui ont préalablement défini les conditions d'utilisation. Nouvelle plaquette à diffuser.

Ateliers informatiques : en raison d'une absence de l'animatrice le 26 mars, la date du 11 juillet a été ajoutée.

Sur notre village :

Cérémonie du 8 mai : à 19 H, monument aux morts.

Formation défibrillateur : le 14 mai à 18 h à la salle des fêtes, inscription en mairie.

CCAB : AG le 23 mai à Poule à 19 h (salle des fêtes) avec les communes adhérentes et les bénévoles de l'association.

Tournoi Aurélien : le 2 juin à Poule toute la journée, une équipe d'élus des deux communes sera constituée.

Tour du Beaujolais Cycliste : 27ème édition, 9 et 10 juin, traversée de la commune (D 337, D 385 et D 10) entre 15 h et 15 h 15 le 9 juin.

Écurie des Lapins : 8^{ème} balade en Beaujolais samedi 30 juin passage entre 16 h 30 et 18 h de véhicules.

Team Tout Terrain Beaujolais : 9^{ème} édition épreuve tout-terrain «Endurose» passage sur notre commune le 1^{er} juillet.

Travaux sur la commune : réfection voirie COR route des Monneries, extension réseau EU pour trois maisons aux Monneries (chemin des Roseaux).

Sur les autres communes :

ADMR : organisation d'un job dating le mardi 24 avril de 14 h à 17 h à Beaujeu au théâtre.

74^{ème} anniversaire de l'attaque du maquis de Chauffailles : le 6 mai, matin visite des stèles de la Résistance de la

BULLETIN MUNICIPAL

Région, à 15 h 30 cérémonie au Mémorial de Thel, les maires et élus du canton sont invités à venir avec leur écharpe.
HVA culture : le 7 juillet première édition de Street Art à Lamure sur Azergues de 16 h à 23 h, à destination d'un public pré-ados et ados, des bénévoles dans chaque commune sont recherchés.

Prochain conseil : vendredi 4 mai 2018 à 20h30

Conseil du 04 mai 2018 à 20 h 30

Présents : BASSY Jean-Marc, BÉROUJON Jean-Baptiste, CARRET Monique, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DÉAL Nicolas, DESMONCEAUX Jean-Marc, FIMBEL Anne, FLÈCHE Colette, HOFFMANN Vincent, LABROSSE Bernadette, PETIT Isabelle, TRONCY Jean-Marc.

Absents : VIGNE Muriel (pouvoir à COULEUR Joëlle) CHAMPALE Aymeric (pouvoir à BÉROUJON Jean-Baptiste)

Secrétaire de séance : FLÈCHE Colette

Délibération

Partenariat territorial : appel à projets 2018/2019

L'appel à projets du Département pour 2018/2019 va se mettre en place. Cette année nous allons solliciter une subvention pour l'aménagement de l'aire de jeux des enfants, place de la Mairie. Ce choix a été fait parce que c'est un lieu très fréquenté de rencontres pour les enfants et pour les parents, il convient donc de le mettre en sécurité et d'améliorer ses équipements.

Fourniture et pose d'un tourniquet : réalisation d'une dalle béton ferrailée, protection des dalles béton en sol souple 9 mn ;

Fourniture et pose d'un pont suspendu : pont flottant VELETA ;

Réparation du cordage de la structure toboggan ;

Installation de clôtures ludiques sur les quatre ouvertures ;

Fourniture et pose d'un panneau d'information.

Pour un total de 12 939,36 € HT soit 15 527,23 € TTC. La participation du Département n'est pas définie.

Le conseil autorise à **l'unanimité** (15 voix pour) Mme le Maire à solliciter cette subvention auprès du Département et à mener à bien ce dossier.

Questions et informations diverses

Travaux sur la commune

Piste forestière de Chansaye : les travaux seront effectués du 1^{er} juin au 31 juillet 2018.

Antenne Free : au bord de la RD 337, au Bois des Pierres, sur la parcelle communale ZD 202, pylône de 10 m qui est un relais de l'antenne en Pied de Pey.

Préfecture

Arrêté alerte sécheresse : pour une partie du Département et de la métropole de Lyon, notre commune n'est pas concernée.

Frelon asiatique : de plus en plus présent sur notre région, fiche d'aide d'identification affichée en mairie et sur le site.

Agence Régionale de Santé (ARS) : épidémie de rougeole depuis fin 2017, la vaccination est le seul moyen efficace de se protéger (pour adultes aussi en contact avec personnes vulnérables).

Enedis : campagne de sécurité, risques et conseils de prudence à proximité des lignes électriques.

Département

Appel aux maires du Rhône pour signaler des locaux vides qui permettraient d'accueillir des migrants mineurs non accompagnés (25 en 2015, ils sont 201 au 31 mars 2018).

Réunions

Commission culture : le 24 mai à 18 h. Commission tourisme : le 4 juin à 20 h.

ADHA : AG le 31 mai à 18 h 30, salle des fêtes de Saint Bonnet le Troncy.

Épicerie : nouvelle réunion avec « comptoir de campagne » et Marie Tanguy de la COR le 31 mai à 10h.

Courriers

. M. Patrick Royer : remerciements pour travaux voirie sur chemin de Corcelette.

. M et Mme Guillon pour demande d'une vente de parcelle communale ZI 139 mitoyenne à la leur.

Prochain conseil : vendredi 8 juin 2018 à 20h30

Travaux de jardinage ou de bricolage

Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés à l'aide de matériels susceptibles de causer des gênes pour le voisinage, notamment au niveau du bruit, doivent respecter les horaires de l'arrêté préfectoral en vigueur, à savoir :

- **Jours ouvrables** : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- **Samedis** : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Dimanches et jours fériés** : de 10h à 12h

BULLETIN MUNICIPAL

Conseil du 8 juin 2018 à 20 h 30

Présents : BASSY Jean-Marc, BÉROUJON Jean-Baptiste, CARRET Monique, CHAMPALE Aymeric, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DÉAL Nicolas, DESMONCEAUX Jean-Marc, FIMBEL Anne, FLÈCHE Colette, HOFFMANN Vincent, LABROSSE Bernadette, PETIT Isabelle, TRONCY Jean-Marc, VIGNE Muriel.

Secrétaire de séance : FLÈCHE Colette

Compte rendu du conseil du 4 mai 2018 **adopté à l'unanimité**

Délibérations :

Révision tarif restaurant scolaire : depuis la création du restaurant scolaire en 2008 le prix du ticket était fixé à 3,60 € (délibération n° 2008/50). Il s'agit de revoir ce tarif compte tenu de l'évolution des prix sur dix ans et de l'augmentation des charges salariales.

Le conseil décide de revoir le tarif et de le fixer à 3,90 € le 1^{er} septembre 2018 (15 voix **pour**).

Convention antenne Free Mobile : pour un pylône à installer sur un terrain communal parcelle AD 202 le long de la D 337 au Bois de la Scierie ; loyer annuel de 2 000 € ; bail consenti sur 12 ans et au-delà du terme par tacite reconduction pour six années. Le conseil accepte **à l'unanimité** les termes de la convention avec Free Mobile et autorise Mme le maire à signer celle-ci et à mener à bien ce dossier. Elargissement compétence informatique par la COR : au 1^{er} janvier 2019 la COR prendra la compétence informatique (qui était facultative jusqu'à présent).

- Transfert de la compétence : lecture document COR.

- Le 13° en matière d'informatique, multimédia de l'article 2,3 des statuts de la COR est reformulé comme suit :

Gestion du parc informatique et de reprographie des communes :

Soit la fourniture, l'installation et l'entretien de tous les équipements (matériels et logiciels) utilisés :

Soit également la création et la gestion d'une infrastructure matérielle et logicielle, entre la COR et les communes, comprenant des applications SIG (système d'informations géographiques), des outils de travail collaboratifs et de communication, et la gestion des réseaux câblés.

Après lecture du document, le conseil refuse, par 6 voix **contre**, 5 **abstentions** et 4 voix **pour**, d'approuver ce transfert de compétence avec la reformulation du 13° en matière d'informatique, multimédia de l'article 2, 3.

Rapport des décisions prises par délégation accordée au maire

Droit de préemption urbain pour :

Vente maison, M et Mme Vincent Raymond, 634, rue Centrale, parcelles AB 42, AB 43 et AB 281 sur 1374 m².

Vente maison, Mme Goudard Anne, 195, route de Plaisance, parcelles AC 81 et AC 82 sur 2325 m².

Le Maire a répondu aux propriétaires que la Commune ne souhaitait pas faire usage du droit de préemption sur les dites cessions.

Point sur les commissions

Écoles, cantine :

. Subvention RASED : ce réseau d'aide aux élèves en difficultés dans les écoles publiques du canton de Thizy les Bourgs de la COR envisage de renouveler du matériel spécifique pour un coût de 1897,20 € à répartir entre les 16 collectivités, ce qui donnerait une subvention supplémentaire de 84,17 € pour notre commune.

Proposition acceptée par le conseil.

. Fermeture du Centre Médico Psychologique du Bois d'Oingt : une lettre sera signée par tous les maires du secteur pour s'opposer à cette décision.

. Six chaises pour les plus jeunes enfants ont été achetées au restaurant scolaire, on dispose maintenant de quinze chaises au total.

Bourg, hameaux, cimetières : les devis des plaques pour le cimetière ont été reçus et le projet de règlement a été présenté au service juridique du centre de gestion.

Les plaques manquantes pour les habitations ont été reçues.

Associations : Anthony et Natacha Brocheton proposent de présenter leur voyage d'un an en tandem. Le prix d'entrée serait libre au profit de l'association humanitaire Tek Taaba. Pour cette raison, le conseil décide de mettre gratuitement la salle des fêtes à leur disposition. Date à retenir : vendredi 6 juillet.

Culture : le CCAB a envoyé par courrier les plaquettes de « ça coule de source ». Celles concernant le programme complet de « FESTIplanètes » sont à distribuer par les conseillers selon la répartition proposée.

Devis pour défibrillateur : il sera installé vers l'ancienne mairie avec un boîtier **extérieur** pour 555,60 € TTC, devis validé.

Questions et informations diverses

Agence nationale de la Santé Publique : information sur les risques liés aux fortes chaleurs et à la canicule, des documents sont à la disposition des mairies à destination des personnes âgées et dépendantes.

Information sur la maladie de Lyme (dépliant à destination du grand public mais aussi des enfants) et moustiques de type Aedes (affiche et dépliant voyageurs). A télécharger sur site : inpes.santepubliquefrance.fr.

Préfecture : les communes doivent actualiser leur registre des personnes âgées ou handicapées pouvant nécessiter un soutien. Ne pas hésiter à s'inscrire.

BULLETIN MUNICIPAL

Fibre Orange : lecture du courrier envoyé par le Département concernant l'engagement signé avec le groupe Orange le 25 avril, notre commune sera équipée durant l'année 2019.

Orange : début juillet déploiement de la 4G sur le site de Chansaye, parcelle ZA 265 avec remplacements des équipements techniques et ajout d'une fréquence. De possibles brouillages de la réception TV (centre d'appel dédié : information mairie et site).

MFR des quatre vallées : remerciements pour subvention allouée à trois élèves de notre commune.

Compagnie Nationale du Rhône (éolienne) : proposition de rencontre du maire et des adjoints le 5 juillet à 17 h 30.

Tournoi Aurélien (2 juin): beaucoup de monde à Poule pour cette sixième édition, une équipe du conseil municipal a participé au tournoi.

Épicerie : une nouvelle rencontre a eu lieu le 31 mai avec Comptoir de Campagne.

Agence postale : modification des horaires pour mercredi matin **8h30/12h** et vendredi après-midi **14h/16h** au 1^{er} juillet.

Téléthon : 426 € pour animation locale et 1320 € dons au 3637 et internet.

Lecture courrier : Lecture d'un poème de campeurs appréciant énormément notre village et son camping.

Dates à retenir :

Le projet CCAB « Ça coule de source » arrive à son terme les 19 et 20 juin. Deux bancs seront installés au bord du plan d'eau.

Animation COR : le 30 juin à la zone humide aux Monneries, promenade, pique-nique animé par un crieur et « Balad'eau contes ».

HVA culture : Street Art le 7 juillet de 8 h à 23 h à Lamure.

Prochain conseil : jeudi 12 juillet 2018 à 20h30

LES NUMÉROS D'HABITATION



Il reste une cinquantaine de personnes qui n'ont pas récupéré leur plaque.

Les plaques manquantes qui étaient en commande ont été réceptionnées en mairie.

Nous rappelons que c'est une obligation d'apposer son numéro pour être localiser rapidement (secours, livraison...).

DÉFIBRILLATEURS

La commune a investi dans l'achat de deux défibrillateurs avec l'aide de Groupama. Un premier appareil a été installé à la salle des fêtes. Un second sera mis à l'extérieur sur la place de l'Église vers l'ancienne mairie (un système pour lutter contre le gel doit être installé).

Une formation a eu lieu le 14 mai à 18h à la salle des fêtes. Elle a été assurée par M. Fumi démonstrateur de ce DAE Cardiac Science. Après les explications, les volontaires ont mis en pratique l'utilisation de l'appareil et le massage cardiaque sur un mannequin.

Une nouvelle date sera proposée en octobre. Les personnes intéressées qui n'ont pas pu se déplacer le 14 mai doivent s'inscrire en mairie. Un nombre suffisant de participants est nécessaire pour organiser cette seconde formation.



BULLETIN MUNICIPAL

RÉVISION PLU (Plan Local d'Urbanisme)

La révision du Plan Local d'Urbanisme engagée par la commune avance. La réunion publique du 31 mai 2017 a permis de présenter à un public nombreux les lois qui régissent le PLU, les étapes, le projet réglementaire et ensuite de pouvoir s'exprimer sur ce sujet.

Avec le cabinet Latitude nous avons établi le **rapport de présentation** en septembre 2017 (consultable en mairie depuis cette date). Il a été présenté ainsi que le projet des grandes orientations du PADD aux personnes publiques associées : services de l'Etat, collectivités territoriales, chambres consulaires et agriculteurs le 7 novembre 2017.

De nombreuses réunions de travail ont permis ensuite de finaliser le **PADD** et d'avancer sur le projet réglementaire (zonage et règlement).

Le PADD sera présenté en conseil municipal lors de la séance du **12 juillet** à 20 h 30.

LE CADRAGE DU PLU (suite document bm n°64)

Le PLU est encadré par des documents supérieurs :

La loi SRU qui a mis en place les PLU dans un objectif de réduction des consommations foncières par l'urbanisation.

Les différentes lois concernant l'environnement (Loi sur l'eau, sur l'air, sur le bruit..) qui impliquent une meilleure prise en compte de la gestion de la ressource et de l'environnement dans le cadre des développements urbains.

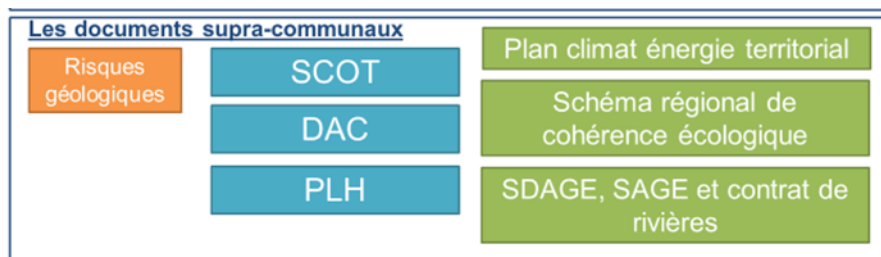
La loi engagement national pour l'environnement adoptée en juillet 2010. Elle renforce les objectifs de moindre consommation foncière et d'efficacité énergétique des constructions et implique une plus grande densité des constructions futures.

La loi ALUR adoptée en mars 2014.

La loi LAAF

La loi Macron d'Août 2015.

La grande réforme du code de l'urbanisme en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017



PLU de Poule les Echarmeaux

6

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Voici un petit rappel sur le fonctionnement du restaurant scolaire.

Il accueille les enfants des deux écoles. Trois personnes les accompagnent et les encadrent. Le repas est préparé par le traiteur Patrick Lathuillère. C'est Mme Marie-Thérèse Sapin qui est en charge de la mise du couvert, de la vaisselle et du ménage ainsi que du service sur le temps du repas.

septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai
55	58	59	57	60	62	63	55	57

Moyenne des enfants ayant bénéficié de ce service pour la période de septembre 2017 à mai 2018



BULLETIN MUNICIPAL

ÉCOLE PUBLIQUE



La fin de l'année scolaire approche à grands pas et les divers projets pédagogiques touchent à leur fin.

Pour la seconde année consécutive, les élèves de CM ont participé au concours mathématique Mathador, ils ont terminé 11^{ème} au classement académique. Ce projet qui les motive énormément sera reconduit l'an prochain.

Toutes les classes de l'école s'investissent dans le projet « Ça coule de source » en partenariat avec le CCAB. Pour les CM cela a été l'occasion de travailler avec leurs camarades de l'école Saint Martin, dans le cadre d'ateliers d'écriture en lien avec des activités menées par l'artiste plasticien Bruno Rosier. Ils ont également lu le livre « Chercheurs d'eau » et bénéficié de l'intervention extrêmement intéressante de l'auteur Jean-Yves Loude, des moments d'une grande richesse ! Les autres élèves participent à des ateliers théâtre animés par Carole Genetier. L'aboutissement de ces projets a eu lieu le mercredi 20 juin, à 18h, à la salle des fêtes, lors de la soirée organisée par le CCAB, avec le passage de la caravane de l'eau !

Les classes de maternelle, CP et CE se sont rendues au Centre Culturel du Brionnais pour assister à un spectacle de marionnettes.

Toutes les classes de l'école ont participé à la semaine olympique. Cela consiste à investir le thème des jeux olympiques et à le travailler dans toutes les disciplines. Il a donc été question d'histoire, de géographie, de sciences, de français, de maths et d'anglais, à travers le prisme des J.O.

Les élèves de la classe maternelle se sont rendus à la boulangerie de Poule pour découvrir la fabrication du pain et des viennoiseries, petits gourmands ! Merci à Fabrice Gonachon pour son accueil.

La fête de l'école s'est déroulée le 23 juin, avec spectacle des enfants et kermesse.

Pour les inscriptions, vous pouvez contacter Mme Desbat, Directrice de l'école publique, au 04.74.03.70.66. Les élèves sont accueillis à partir de deux ans.

L'équipe enseignante.

LE FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Après un travail de préparation des différents massifs par les employés municipaux et le choix et la répartition des plants par des conseillères municipales, la date du 28 mai était programmée pour une matinée de plantation.

À 9h30, bénévoles, employés et conseillers étaient prêts pour embellir notre village. Ils ont mis en place 1500 plants répartis dans 5 massifs, une soixantaine de jardinières et une dizaine de bacs avec géraniums, zinnias, lobelias, sauges, bégonias et œillets d'inde.



En plein travail !



Après l'effort, le réconfort !



Ça pousse et ça fleurit !

BULLETIN MUNICIPAL

ÉCOLE SAINT-MARTIN

Trois mois se sont écoulés depuis le dernier bulletin municipal. L'école a continué à travailler sur tous ses projets et a même connu quelques surprises !

En avril ne te découvre pas d'un fil :

Le mois d'avril a été rythmé par des apprentissages sur l'eau de par des leçons et des expériences pour les maternelles. Pendant ce temps, les CE-CM se sont rendus à Cublize pour effectuer un cycle VTT pendant trois jours. Ils ont pu parfaire leurs techniques autour du lac.

Au retour des vacances, nous avons eu la surprise de découvrir que nos poules avaient donné naissance à cinq poussins que tous les élèves ont cajolés.

En mai, fait ce qu'il te plait :

Début mai, les résultats des concours de mathématiques nous ont été communiqués. Nous félicitons encore une fois Eliot qui a terminé septième régional au concours Pangea et a donc participé à la demi-finale à Vénissieux. Nous avons, également commencé d'agrandir notre potager grâce au partenariat avec Kokopelli et à l'investissement d'une maman.

Parents et élèves ont pu découvrir le nouveau portail qui est plus sécurisant. Nous avons mis en place un crowdfunding pour le financer. Nous remercions d'ailleurs toutes les personnes ayant participé à cette campagne.

Qui en juin se porte bien, au temps chaud ne craindra rien.

Juin est l'aboutissement d'un grand projet. Les CM des deux écoles ont créé ensemble l'histoire de l'île dont l'inauguration a eu lieu le 20 juin. Ils ont même collaboré dans la construction de cette dernière.

Enfin, la kermesse ayant été déplacée au 30 juin, nous avons inauguré ce nouveau format. Nous remercions toutes les personnes qui sont venues ou qui ont participé à la tombola.

Nous voulons signaler que les inscriptions en maternelle sont toujours ouvertes. Il suffit de nous contacter par téléphone au 04.74.03.74.16 ou par mail : contact@ecole-saint-martin.eu

SAPEURS-POMPIERS

Voici l'actualité concernant l'activité des sapeurs-pompiers.

Dans un premier temps nous tenions à remercier Madame le Maire et son équipe de conseillers municipaux pour nous avoir mis à disposition le sous-sol de l'ancienne mairie afin de mettre en place une salle de sport. Cette enceinte regroupera les principaux appareils de musculation et de maintien en forme, pour permettre la bonne condition physique lors des interventions. Nous tenions également à remercier tous les sapeurs qui ont participé à la mise en peinture de cette salle ainsi que les quelques aménagements.

Comme le confirmait le début de cette année 2018 l'activité opérationnelle est en progression par rapport aux années précédentes. En effet au jour de la rédaction de cet article nous avons effectué plus de cent interventions.

Nous nous sommes retrouvés pour le long week-end de l'ascension pour le voyage annuel, qui cette année a eu lieu en Croatie. Nous avons commencé par visiter la ville médiévale de Dubrovnik tout en remontant la côte adriatique vers l'île de Korcula, Šibenik pour finir dans la ville de Split. Ce voyage fut très agréable et ensoleillé.

Nous vous attendons nombreux le 7 juillet pour la traditionnelle journée des pompiers. A partir de 13 h 30 a lieu le concours de pétanque suivi d'un repas servi sur la place du village dès 19 h00. Viendront ensuite le feu d'artifice et le bal gratuit.

Nous vous souhaitons un agréable été et de bonnes vacances !

ASSOCIATION DES FAMILLES

L'Association des Familles :

- Recherche 3 à 4 bénévoles acceptant de rentrer dans le bureau et sur lesquels elle pourra compter lors des manifestations. Si nous sommes nombreux, nous serons moins sollicités. L'assemblée générale aura lieu samedi 15 septembre à 18h30.
- Recherche un local, moyennant un prix modique, pour entreposer son matériel. Ceux existants ayant été repris par la Mairie pour leurs archives et la bibliothèque.
- Donne :
2 lits pliant de BB,
1 tapis d'éveil pour BB
1 mini four + plaque de cuisson sur le dessus.

BULLETIN MUNICIPAL

COMITÉ DES FÊTES

Pour envisager une matinée animée et sympathique, les responsables d'associations sont invités à se réunir le vendredi 13 juillet à 20h30 à la salle des fêtes.

Et aussi



Dimanche 23 septembre
Parking de la salle des fêtes
Inscriptions dès 6 h
2€ le mètre linéaire



DU NOUVEAU DANS NOTRE COMMUNE

GITE DES GRANDS VASSIBLES

Gîte pouvant accueillir 6 personnes.
109 chemin des Grands Vassibles
Lieu-dit Les Trèves
c.genestine@yahoo.fr
06 71 30 91 09

Frédéric BRUSS

Micro-ostéo digitale
207 rue centrale
06.72.31.01.26,
fbruss99@gmail.com

Nc Prestations

Micro entreprise de service à la personne proche de chez vous.
Nelly COFFY
Tél : 06 34 32 76 09
nc.prestations@gmail.com

PAUSE GOURMANDE ET MÉTIERS D'ARTS EN BEAUJOLAIS VERT

SAMEDI 4 AOÛT de 14h à 18h

DIMANCHE 5 de 10h à 19h

Au Col des Écharmeaux

Installé sur le parking en contrebas du site du Col des Écharmeaux, ce marché aoûtien accueille les produits du terroir et le savoir-faire d'exposants passionnés par leur métier.

Les promeneurs et les familles apprécieront de découvrir dans une ambiance conviviale et colorée, des produits simples et de qualité.

Sur place, petits concerts animés par des groupes de la région et animations pour les enfants.

Une restauration du terroir est proposée à tous sur les 2 jours, par un traiteur. La buvette est tenue par les bénévoles d'HVA Initiative, dynamique association œuvrant pour le tourisme local.

De nombreuses animations gratuites

Autres animations :

- Baptême à poney pour les enfants proposé par le Haras du Sottier à Poule-les-Écharmeaux

- 21h observation du ciel avec le club d'astronomie de Poule-les-Écharmeaux.

Sur réservation, inscriptions de 5 € à 8 €, nombre de places limitées

Contact 07 70 96 88 40



LIVRE TERRIER

Un livre terrier, ou terrier, est un registre contenant les lois et usages d'une seigneurie, la description des bien-fonds, les droits et conditions des personnes, ainsi que les redevances et obligations auxquelles elles sont soumises. (Définition Wikipédia)

Notre commune vient de récupérer le livre terrier de 1778. M. Baro de Toulouse avait acheté ce document sur une brocante en 1971. Il l'a restauré, puis il a récemment recherché où se trouvait « Poule » et décidé d'en faire don à ladite commune. C'est ainsi que passant par Toulouse fin avril, notre conseillère municipale a récupéré ce trésor qui est actuellement installé dans la salle du conseil.

Cet atlas comprend les plans des fiefs, domaines, réserves et bois appartenant à Mme la Comtesse de la Poipe, situés sur les paroisses de Poule, Propières, St Didier sur Beaujeu et Lentignié levés en 1778.

Il est composé de 30 planches. La plus belle est la photo ci-dessous

